



BULLETIN MUNICIPAL

de Saint Christol

- JUILLET 2009 -

www.saint-christol.com

L'AGENDA DU MOIS

Le dicton du mois : « Si juillet est chaud, prépare tes tonneaux. »

| | | | |
|---------------------|-------------------|---|-------------------------|
| Mercredi 1er | | Collecte des encombrants | |
| Dimanche 5 | 15h00 | Concours doublettes montées 150.00 €. non stop | Boulodrome A.Molina |
| Lundi 6 | 9h00-10h30 | Permanence Assistante Sociale | Mairie |
| Lundi 13 | 20h00 | Animation musicale avec la fanfare « Les Taupes Modèles » et la troupe « La rencontre des Troubadours » | Esplanade |
| | Vers 21h00 | Retraite aux flambeaux | Départ de la mairie |
| | Vers 22h30 | Feu d'artifice | Esplanade |
| Mardi 14 | 8h00 | Petit-déjeuner | Espace gare |
| | 9h00 | Concours de boules à la mée | Espace gare |
| | 10h00 | Jeux pour enfants | Espace gare |
| | 12h00 | Apéritif offert par la municipalité | Espace gare |
| Mercredi 15 | 8h30-12h30 | Passage du Mammobile | Derrière S. Polyvalente |
| Vendredi 17 | 18h30 | Fête votive : 2 abrivados | |
| Samedi 18 | | Fête Votive | |
| Dimanche 19 | 9h00 | Fête Votive et 2 ^{ème} édition des Foulées du Vin | Cave Coopérative |
| Lundi 20 | | Fête Votive | |
| Mardi 21 | | Fête Votive | |
| Mercredi 22 | | Fête Votive | |
| Jedi 23 | | Concours de boules 2 ou 3 joueurs 100 € | Boulodrome A.Molina |
| Vendredi 24 | | Concours de boules 2 ou 3 joueurs 100 € | Boulodrome A.Molina |
| | 18h30 | Course école taurine : Marsillargues / Manade des Coteaux. | Arènes |

- Programme détaillé de la fête en page 4 -

INFORMATIONS MUNICIPALES

BIENVENUE A

Marion DIAZ née le 25 mai 2009 à Montpellier de Jean-François DIAZ et Marie-Laure ROUCHÉ.

Clément RAYNAUD, né le 12 juin 2009 à Montpellier, de Fabrice RAYNAUD et Anne MARCILHAC.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mme Sophie AUGUSTE, assistante sociale de la Solidarité Départementale, tiendra sa permanence le lundi 6 juillet de 9h00 à 10h30 à la mairie. Il n'y aura pas de permanence en août.

PERMANENCE DE LA SECURITE SOCIALE

Il n'y aura pas de permanence de l'Assurance Maladie pour les mois de juillet et août.

DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN POUR LES FEMMES A PARTIR DE 40 A 75 ANS

Le passage du mammobile est programmé le MERCREDI 15 JUILLET 2009 de 8 H 30 à 12 H 30, parking derrière la salle polyvalente.

Vous pouvez consulter en Mairie le calendrier de passage pour les mois de juillet et août 2009 dans les communes de l'Hérault. Les femmes qui ne pourront se rendre au Mammobile au jour indiqué sur leur invitation pourront réaliser leur dépistage du cancer du sein dans une commune voisine.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés entre le 1er et le 31 juillet 1993 doivent se faire recenser en Mairie dès leur date anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. Ceux qui ont plus de 16 ans et qui n'ont pas encore fait la démarche peuvent le faire à tout moment pour être régularisés.

DECHETERIE CCPL HORAIRES D'ETE

A compter du 2 mai 2009 et jusqu'au 30 septembre, les déchèteries de Lunel et de Marsillargues passent aux horaires d'été.

Elles seront ouvertes de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30.

La déchèterie de Saturargues garde les mêmes horaires soit :

Du Lundi au Vendredi : 7h30-12 h/ 13h30-17h30.

Le samedi : 9h-12/13h30-17h30.

INFOS DU COMITE DES FETES

Pour la fête **Concours de Cartagène** : renseignements et Inscriptions auprès de Bertrand Gros : 06.08.41.41.29.

Si vous êtes intéressé(e) pour **apprendre à danser la country**, des cours peuvent débuter en Septembre s'il y a assez de personnes. Contact : Cécile Gautier au 06.43.22.68.45.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour le mois de juillet il n'y aura qu'un passage pour les encombrants : le mercredi 1er juillet. Celui du 15 juillet est annulé. Reprise normale au mois d'août (1er et 3ème mercredis).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : HORAIRES D'ETE

En juillet et août, la bibliothèque vous accueillera les mardis et vendredis de 18h00 à 19h00.

HORAIRES D'ETE DE LA POSTE

Les horaires d'ouverture du bureau de poste de St Christol, à compter du 06/07/2009 et jusqu'au 29/08/2009 inclus, sont :

Du lundi au vendredi : 9h15 - 12h00 // fermé tous les après-midis, sauf mercredi : fermé toute la journée.

Samedi : ouvert 1/2, les semaines impaires, de 9h à 12h00.

Le bureau de Boisseron assure les plages horaires de l'après-midi (sauf mercredi) et du samedi des semaines paires.

ARRETES MUNICIPAUX CIRCULATION

Feux d'artifice du 13 juillet: le stationnement et la circulation seront interdits le lundi 13 juillet de 14 H à 24 H : chemin du Coulet, Descente des Clauzes, chemin rural n° 10 dit de Lunel, en raison de l'organisation des feux d'artifice. Les riverains pourront emprunter ces voies uniquement pour accéder à leur domicile.

Les Foulées du Vin: dans le cadre de la randonnée pédestre dénommée « Les foulées du vin » le dimanche 19 juillet sur la commune, la circulation sera interdite de 8 H 30 à 12 H : chemin des Prés. Une priorité de passage à l'intérieur de l'agglomération sera accordée à l'épreuve sur les voies de circulation suivantes: avenue de la cave coopérative, chemin de la Carrierasse, chemin des Coustoulis, chemin Frêne d'Astier, chemin de Quancevine, chemin de la Pinède, avenue Les Platanes, chemin du Mas de la Coste, route de Beaulieu, rue du Stade, chemin de la Font d'Aube, chemin de Sommières, chemin du Moulin, chemin de Prédaiu.

VIN , SPORT ET TRADITION : UN JOYEUX MELANGE CONCOCTE PAR LES VIGNERONS DE SAINT CHRISTOL.

En effet, en partenariat avec « les chevaliers de la glutte », le Syndicat des Vignerons organise pour la 2^{ème} année consécutive les « foulées du vin » e dimanche 19 juillet.

Dés 9 h00 à la cave coopérative, les coureurs prendront le départ de la course pédestre pour une boucle de 11 km dans le vignoble, tandis que des marcheurs leur emboîteront le pas pour une balade accompagnée.

Ensuite, les réjouissances se tiendront à l'ancienne gare, à l'ombre des platanes : après la remise des prix aux vainqueurs, chaque domaine fera déguster ses vins , alors que la buvette proposera d'autres rafraîchissements. Puis un repas Méditerranéen, ouvert à tous (offert aux coureurs) sera servi à table, animé par deux musiciens.

Enfin, grâce au comité des fêtes, vous pourrez profiter du passage de l'abrivado et finir la journée sur la place du village.

Pour tous renseignements, contactez nous par téléphone au : 06 19 58 83 00 ou 04 67 86 86 37 ou par mail : lesfouleesduvin@sfr.fr

DEBROUSSAILLAGE

L'article L321-5-3 du code forestier rend le débroussaillage obligatoire par la loi et ce, avant le 30 juin. Bien plus qu'une obligation, c'est un devoir de citoyen et un signe de respect d'autrui. Les sanctions vont de l'amende (pouvant atteindre 1500 €) à l'augmentation par votre assurance de la franchise incendie (jusqu'à 5000 €) et divers délits peuvent être retenus tels que : mise en danger d'autrui, négligence ou homicide involontaire.



INFOS ASSOCIATIONS

Club informatique

Les animateurs et animatrices du Club informatique vous donnent rendez-vous en septembre avec un ensemble de nouvelles formations destinées aux adhérents de Loisirs-Seniors. La première soirée cybercafé de la saison 2009-2010 aura lieu le jeudi 3 septembre. L'assemblée générale du Club informatique se tiendra le mardi 15 septembre à 18 h 30, salle de la mairie.

Cigales du Gresas

L'Assemblée Générale de la troupe de théâtre "les Cigales du Gresas" s'est déroulée le jeudi 11 juin. Le nouveau Bureau avec un nouveau membre, Guillaume LANGLOIS, a été nommé.

Françoise et Michel GAUQUIE ont souhaité prendre un peu de repos bien mérité et ne se sont pas représentés comme membres du Bureau. J'en profite pour les remercier au nom de toutes les Cigales pour toutes ces années de dévouement et de travail efficace au sein des Cigales. Il est à souligner qu'ils restent tous les deux membres de l'association et que nous pouvons encore compter sur eux pour les manifestations à venir.

Geneviève CARITOUX a souhaité elle aussi se retirer du Bureau. Merci à elle pour le travail accompli. Nous la retrouverons dans « La soupière » à la rentrée...

Cette assemblée clôture la saison. Le Président, le Bureau et les membres des Cigales du Gresas vous souhaitent un bel été et vous donnent rendez-vous à la rentrée pour d'autres manifestations. Michel GIMENEZ

Loisirs Seniors

L'association organise un voyage dans le Gers, à Samatan, les 22, 23 et 24 novembre 2009. Prix du voyage : 230 €. Inscriptions avec le 31 août 2009 auprès de : JM Fournier 04 67 02 04 86 ou C Cauvas 04 67 86 00 29. Règlement par chèque de 100 € à l'inscription pour acompte. Voir détail du voyage à la salle polyvalente.

L'association vous propose, en association avec Gym et Zen (professeur Liliane Rieusset), des cours de gymnastique le vendredi de 9h15 à 10h15

Reprise des cours le vendredi 25 septembre.

Pétanque

Programme pétanque juillet :

Dimanche 05 juillet concours fédéral départemental doublettes montées 150.00 € non-stop

Samedi 18 juillet concours de boules ouvert à tous 2 ou 3 joueurs 100.00 € (fête)

Lundi 20 juillet concours de boules ouvert à tous 2 ou 3 joueurs (fête)

Mardi 21 juillet concours de boules ouvert à tous 2 ou 3 joueurs (fête)

Jeudi 23 juillet concours de boules ouvert à tous 2 ou 3 joueurs (hors fête)

Vendredi 24 juillet concours de boules ouvert à tous 2 ou 3 joueurs (hors fête)

Les concours des 18, 20, 21, 23 et 24 juillet sont dotés de 100.00 € chacun.

Livre et Culture

Pour la rentrée de septembre, Livre et Culture vous propose plusieurs rendez-vous :

Le samedi 5 septembre au matin, dans l'espace Castan, Livre et Culture participe à la fête des associations, une bonne occasion de découvrir les activités des différentes associations du village.

Les samedi et dimanche 12 et 13 septembre, week-end à Lourmarin, à l'occasion des Journées du Livre ancien et de la bibliophilie. Au programme également, des visites littéraires guidées, sur les pas de Marcel Camus et de Jean Bosco. Le programme du week-end est à définir précisément, mais nous invitons les personnes intéressées à réserver ces dates et à prendre d'ores et déjà contact avec nous.

Le vendredi 18 septembre à 18h30 à la Salle Quet : Assemblée générale de Livre et Culture, avec à l'ordre du jour le rapport moral, le rapport financier, les projets pour l'année, et au final un apéritif convivial.

Le mercredi 23 septembre après-midi, visite de l'exposition Bonnard à Lodève : merci de vous inscrire dès maintenant pour que nous puissions constituer un groupe et réserver un guide.

Gym et Zen

L'association Gym et Zen vous propose des cours de gymnastique le lundi et le jeudi de 18h40 à 19h40 ainsi que des cours de stretching le lundi de 19h45 à 20h45.

Ces cours se déroulent à l'espace Castan pendant la période scolaire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au professeur : Liliane Rieusset Tél : 06 86 33 51 11.

Reprise des cours le lundi 21 septembre.

FETE VOTIVE – PROGRAMME – FETE VOTIVE – PROGRAMME - FETE VOTIVE –

Vendredi 17 Juillet

18h30 2 Abrivados – 2 Bandidos : Manades MERMOUX et des MONTILLES.

20h00 Soirée dansante avec DJ Guess.

Samedi 18 Juillet

9h00 Déjeuner aux prés de La Bruyère.

Concours de Cartagène.

Animation musicale : Péna Mar y Sol.

12h00 Abrivado : Manade des COTEAUX.

15h00 Espace Gare : Concours de Pétanque : ouvert à tous, 100 Euros, Equipes de 2 ou 3 Joueurs.

18h30 Bandido : Manade des COTEAUX.

Après la Bandido, sur la place : Remise des prix du Concours de Cartagène, Remise des clefs aux « Jeunes de la Classe ».

Dimanche 19 Juillet

9h00 Cave Coopérative : 2ème édition des « Foulées du Vin ».

9h30 Cave Coopérative : Balade Vigneronne.

11h00 Espace Gare : Dégustation des vins de Saint Christol et Remise des Prix des « Foulées du vin ».

12h00 Abrivado : Manade MERMOUX.

13h00 Espace Gare : Repas avec animation musicale, Inscriptions au 06.19.58.83.00

17h00 Arènes : Course Trophée de l'Avenir : Manade FABRE-MAILHAN avec Farfadet, Véran, Raimu, Haurutier, Beloti, Carabin, N°576 (Hors Points). Raséteurs invités : Galibert Christophe et Léopold, Sabde, Aliaga, Valette, Schuller.

Animation Folklorique avec le groupe : « Pichoto Camargo »

Après la course, Bandido : Manade MERMOUX.

22h00 Bal avec Concours de Rock.

Lundi 20 Juillet

10h00 Arènes : Jeux pour enfants de 6 à 11 ans, parcours « Accrobranches » pour les 12/14 ans.
Inscriptions obligatoires en Mairie, nombre de places limitées.

12h00 Abrivado : Manade LAFON.

12h30 Sur la place : Brasucade offerte par le Comité des Fêtes.
Apéro mousse au Café de l'Univers.

15h00 Espace Gare : Concours de Pétanque : ouvert à tous, 100 Euros, Equipe de 2 ou 3 Joueurs.

17h00 Arènes : Jeux Gardians, Manade LAFON (Gratuit).

Après les Jeux Gardians, Bandido : Manade LAFON.

21h00 Encierro : Parcours des Arènes, Organisation : « LOU BIOU ».

Soirée Années 80, costumée (Dessins Animés).

Mardi 21 Juillet

10h00 Place : Concours de Belote.

12h00 Festival d'Abrivados : Manades des COTEAUX, LAFON et MERMOUX.

15h00 Espace Gare : Concours de Pétanque : ouvert à tous, 100 Euros, Equipe de 2 ou 3 Joueurs.

17h00 Arènes : Course de Ligue, Manade CUILLE. Raséteurs désignés par la FFCC.

Après la course : Festival de Bandidos : Manades des COTEAUX, LAFON et MERMOUX.

21h30 Arènes : Course de Nuit avec jeux taurins, Manade des COTEAUX.

Soirée Bal Musette.

Mercredi 22 Juillet

Journée du Club Taurin « LOU FERRI » animée par la Péna « Los Caballéros »

7h00 Déjeuner aux prés à la Tour d'Anglas.

12h00 Abrivado : Manade des COTEAUX.

17h00 Arènes : Course Trophée de l'Avenir : Manade NICOLLIN avec Palunié, Verdun, Galavard, Bozon, Pluvié, Roch, Pouderos (Hors Points).

Raséteurs invités : Galibert Christophe et Léopold, Sabde, Aliaga, Valette, Schuller.

Après la course Bandido : Manade des COTEAUX.

Tous les jours à 19h00 et 22h00, bals animés avec l'orchestre « ARC-K-EN-CIEL ».

Tous les midis et tous les soirs, restauration sur la place.

Animation musicale pendant les repas du soir avec « La Rencontre des Troubadours ».

Sécurité assurée par L.S.P.

Conformément à la réglementation, l'attention des spectateurs est attirée sur les dangers encourus pendant les Abrivados, Bandidos, l'Encierro et les spectacles aux Arènes. Afin de profiter pleinement et durablement de nos traditions taurines, les jets de pétards, farine et tomate, les feux, les bâches et cartons sont strictement interdits.

La Ville ne répond pas des accidents.